OPIIEC

A RETENIR

Etude prospective sur les métiers et les compétences dans le secteur de la concertation publique et de la participation citoyenne

#participation citoyenne
#concertation publique
#recrutement
#formation
#compétences

mercredi 25 juin 2025

LA CONCERTATION ET LA PARTICIPATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La concertation publique et la participation citoyenne désignent des démarches visant à associer les citoyens ou les parties prenantes à **l'élaboration des politiques publiques ou à des projets (environnementaux, d'aménagement…).**

La **concertation publique** s'inscrit régulièrement dans des **approches réglementaires**, notamment dans les secteurs de **l'environnement ou de l'aménagement.**

La **participation citoyenne** recouvre un spectre plus large de dispositifs volontaires, **souvent initiés par des collectivités ou des institutions publiques**. Elle vise à **renforcer le lien entre citoyens et décision publique** via différents outils.

En pratique, **les deux notions sont souvent utilisées de manières interchangeables** dans le secteur professionnel, où les démarches hybrides se développent. Les entreprises spécialisées dans ce champ sont **principalement des cabinets d'études ou de conseil, souvent de petite taille et concentrés dans les grandes métropoles**. Leur activité de concertation est souvent articulée à d'autres domaines d'expertise, comme **l'urbanisme, l'environnement ou la communication**. La clientèle est majoritairement constituée d'acteurs publics et parapublics.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET ENJEUX DU SECTEUR DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION

L'émergence d'un marché à la croisée de plusieurs secteurs en cours de structuration

Au sein de la branche, les activités de concertation et de participation concernent à la fois les **entreprises du conseil (en majorité), également celles de l'ingénierie et du numérique (à travers l'activité des Civic tech* en particulier)**. A ce jour, il s'agit ainsi d'un marché protéiforme en cours de structuration ; d'où le souhait de l'OPIIEC de conduire une étude sur ce champ afin de mieux en comprendre les contours et les enjeux.

Aussi, le secteur de la concertation et de la participation connaît depuis plusieurs années **une dynamique de professionnalisation.** Malgré la diversification des profils recrutés, on assite à un **besoin de maîtrise croissante de savoir-faire spécifiques en matière de conception de dispositifs de participation et de concertation**. Or, **l'offre de formation est aujourd'hui peu lisible et structurée**, amenant les professionnels à se former sur le terrain.

**Les Civic Tech désignent les entreprises développant des outils numériques visant à replacer le citoyen au centre du système démocratique (ex : sondages numériques, plateformes de concertation en ligne…)*

Un secteur traversé par différents enjeux majeurs

- Les **tensions budgétaires**, notamment au sein des collectivités locales, peuvent limiter la portée des démarches participatives ou conduire à des arbitrages financiers défavorables.
- La **défiance citoyenne envers les institutions** fragilise la légitimité mais incite à renforcer les dispositifs participatifs.
- **Les transitions écologique, sociale et démocratique** redéfinissent le rôle de la participation dans la transformation des politiques publiques.
- **Les évolutions sociétales** exigent des dispositifs plus inclusifs et délibératifs.

=> Ces enjeux appellent les acteurs du secteur à **adapter leurs méthodes, à renforcer leurs compétences, et à renouveler leurs postures** pour faire face à des contextes de plus en plus complexes.

LES CHIFFRES CLÉS : UN MARCHÉ DE NICHE

210

Marchés publics recensés entre 2022 et 2024

Les entreprises de la branche répondent majoritairement à des commandes provenant des **collectivités territoriales** dans les domaines de l'aménagement urbain, la mobilité et les transports, la transition écologique

207

Offres d'emploi recensées entre 2022 et 2024

Dont 46 proviennent des entreprises privées de la branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs conseils et des sociétés de conseils

La part de chiffre d'affaires réalisée par les entreprises sur des activités de concertation ou de participation montre une certaine hétérogénéité. En effet, **pour plus de six entreprises sur dix** ayant répondu à l'enquête**, cette part de chiffre d'affaires est resté stable ces trois dernières années.** Les **entreprises ayant le plus d'antériorité** évoquent une **hausse des activités qui a été marquée entre les années 2010 et 2020** en lien avec les évolutions réglementaires et le développement de démarche plus globales de démocratie participative au sein de certaines collectivités territoriales.

Evolution de la part de chiffres d'affaires des activités de concertation et de participation au sein des entreprises interrogées

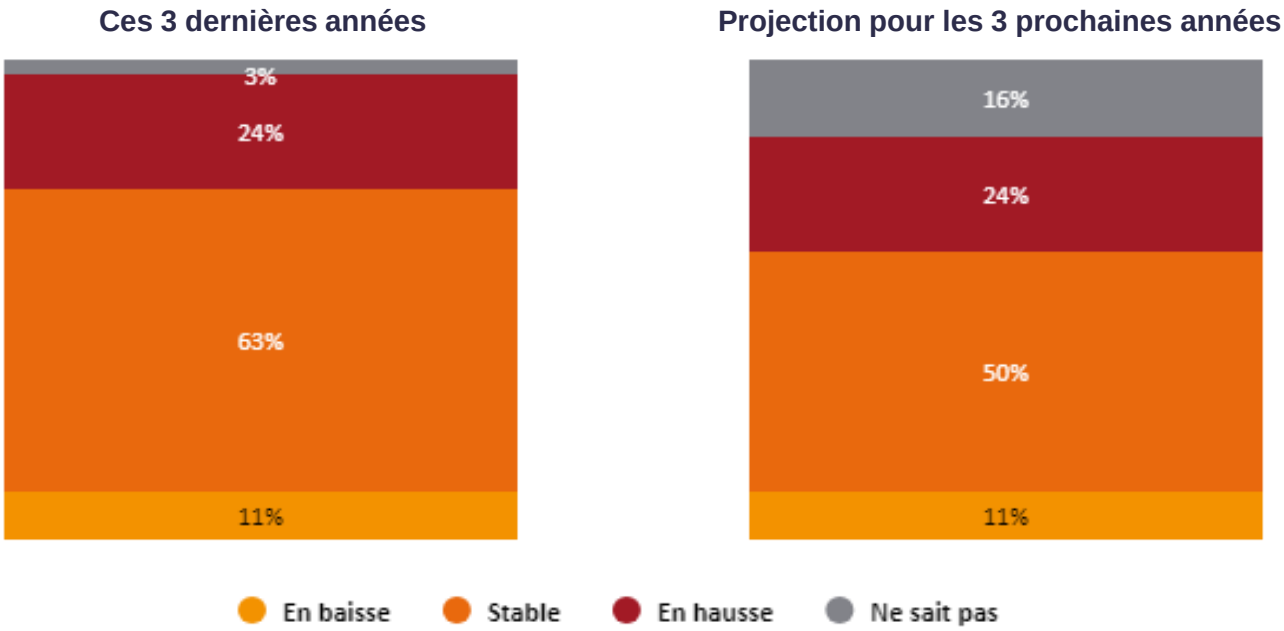

IMPACTS SUR LES MÉTIERS ET LES COMPÉTENCES

Les trajectoires professionnelles et les besoins en recrutement

Les professionnels du secteur sont **en majorité diplômés de niveau bac+5**, **issus des sciences politiques, de l'urbanisme, des sciences sociales ou de la communication**. L'accès aux métiers se fait souvent par des détours professionnels dans des secteurs connexes (collectivités, associatif, communication publique…). **Les parcours sont marqués par une forte hétérogénéité et une montée en compétences sur le terrain.**

Le secteur attire des personnes engagées : les motivations exprimées relèvent souvent du sens donné au travail, de la volonté de faire évoluer la démocratie et d'un attachement aux valeurs de dialogue et d'inclusion.

Les impacts sur les compétences

On assiste à une structuration progressive des métiers, portée par les exigences réglementaires croissantes et la montée en expertise attendue. Toutefois, cette structuration reste incomplète : **absence de référentiels de compétences stabilisés, offre de formation morcelée, pratiques hétérogènes.**

L'évolution du secteur induit des **attentes fortes sur les compétences des professionnels**, structurées autour de plusieurs registres :

- **Compétences transversales** : posture de neutralité, écoute active, gestion de la conflictualité, capacité d'adaptation, pédagogie
- **Compétences cœur de métier** : animation de démarches (présentiel/distanciel), conception de dispositifs, ingénierie participative.
- **Compétences spécialisées** : connaissance des cadres juridiques, connaissance des institutions, compréhension des enjeux thématiques et jeux d'acteurs locaux

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le secteur est caractérisé par **l'absence d'une définition partagée de ses contours** qui s'illustre par **l'absence de code APE dédié**, **de fiches métiers ROME, de référentiel de compétences spécifiques ou encore de consensus dans les termes utilisés**, notamment en ce qui concerne les spécificités des démarches de concertation versus de participation. Ce flou entourant les métiers de la concertation et de la participation, à l'origine de la présente étude, permet une certaine **richesse dans les approches développées** qui ne sont pas enfermées dans des règles strictes. Les innovations dans les domaines sont même recherchées par les donneurs d'ordre qui voient dans ces démarches un champ propice à l'innovation publique.

Cependant, ce manque de cadre ou de référentiel partagé génère également une **certaine segmentation du marché et peut être source de fragilités dans des périodes de remise en question politique**. Aussi, cela s'accompagne de plusieurs enjeux.

1. **Renforcement de la structuration du secteur et reconnaissance du métier**
2. **Structuration de l'offre de formation initiale et continue**
3. **Faible connaissance par les entreprises des ressources et outils existants sur les sujets compétences – RH – formation**
4. **Un métier en prise avec les sujets sociaux et environnementaux d'actualité, nécessitant une évolution constante des compétences et des connaissances**

PRÉCONISATIONS POUR LA BRANCHE

Préconisation 1

Renforcer les coopérations entre organisations représentant le secteur de manière à agir collectivement dans le sens d'une meilleure structuration et visibilité

Préconisation 2

Œuvrer pour la reconnaissance du métier et l'amélioration de la lisibilité du secteur

Préconisation 3

Structurer un référentiel de compétences et le promouvoir auprès des acteurs du secteur

Préconisation 4

Promouvoir les métiers auprès des jeunes pour attirer de nouveaux profils et faire connaître le métier dès la formation initiale

Préconisation 5

Accompagner les évolutions et les passerelles professionnelles

Préconisation 6

Rendre plus lisible l'offre de formation continue et l'adapter aux spécificités du métier

Préconisation 7

Faire connaître les offres de services existantes au sein de la branche

Préconisation 8

Accompagner les évolutions du secteur par une offre de formation tenant compte des enjeux actuels et à venir

OPIIEC

Retrouvez le rapport complet de l'étude sur www.opiiec.fr

Étude réalisée par le cabinet Itinere Conseil pour l'OPIIEC

**Observatoire Paritaire des métiers du Numérique,
de l'Ingénierie, du Conseil et de l'Événement**

25 quai Panhard et Levassor
75013 PARIS
opiiec@opiiec.fr
www.opiiec.fr

ETUDE RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN DE L'OPCO ATLAS